

REPRESENTANT: Fieret Clement

REFERENCE. PRS

CLIENT

Nom : ...Delmas

Prénom : Christophe

Adresse : 333 route de talan

Code postal : 33690 Ville : Labescave

Téléphone : 0 6 7 7 2 5 8 0 3 4 Portable : E-mail : larruelaurence@orange.fr

<i>Quantité</i>	<i>Désignation</i>	<i>HT</i>	<i>Tva</i>	<i>TTC</i>
1	Adoucisseur Laugil 4000 V3 18 Litres	1818.18	10 %	2000
1	Pré-filtre avec cartouche double fonction	Inclus	0 %	Inclus
1	Bypass et Vanne volumétrique	Inclus	0 %	Inclus
1	Sac de sel 25 Kg	Inclus	0 %	Inclus
1	Livraison installation et mise en service	Inclus	0 %	Inclus
1	2 entretiens offerts	Inclus	0 %	Inclus
TOTAL	5,5% 0..... 10% 181.82.. 20% 0.....	1818.18		2000

Délai et modalités de livraison du bien :4 semaines

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS)

Montant du crédit :

Taux effectif global : Taux nominal :

Nombre de mois : En mensualités de :

Nombre de jours avant première échéance :

Modalités de paiement

Acompte : 800 ☒ Par chèque ☐ En espèces

(Après expiration du délai légal)

A la pose/à la livraison soit : **1200**

Reste à payer: 1200

Politique de confidentialité

Les données personnelles collectées par la société SFTE groupe Laugil sont enregistrées dans son fichier « clients ». Vos données personnelles sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat de vente et seront principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client, le traitement des contacts, et la promotion des activités de l'entreprise. Les informations personnelles ainsi collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution du contrat, à l'accomplissement par la société SFTE groupe Laugil de ses obligations légales et réglementaires et à l'exercice de ses prérogatives et intérêts légitimes. L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilitée à les traiter en raison de leurs fonctions ; les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution des tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des contrats, sans qu'une autorisation des clients soit nécessaire.

Les destinataires des données sont intégralement situés au sein de l'Union Européenne. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données, ou encore de limitation de traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces différents droits peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, être exercés en nous adressant un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Société Française de Traitement des Eaux - Groupe Laugil - Techniparc de la Bastidonne - chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650 - 13681 Aubagne cedex

Enfin nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL, sur laquelle vous pouvez vous inscrire (<https://www.bloctel.gouv.fr>)

Je reconnais avoir pris connaissance des informations précontractuelles et avoir bénéficié du délai que je souhaitais, nécessaire à leur compréhension. Je reconnais également avoir lu et accepté les termes du présent bon de commande, y compris les conditions générales de vente, qui se trouvent au recto et verso de ce document et avoir eu communication de manière claire et compréhensible de l'ensemble des informations visées à l'article L221-5 du code de la consommation.

Fait à : Labescau

le 26 décembre 2025

Signature du client

(Veuillez compléter et renvoyer par courrier avec AR le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat) A l'attention de SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650 - 13681 Aubagne Cedex - Tél. 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com
Je vous notifie Madame* / Monsieur* par la présente ma rétractation du contrat portant sur la Vente du bien* / prestation de service* :

adresse :
Fait à :
Le : | | | | | | | |

Signature du client

Commandé le* / Reçu le* | | | | | | | |

*Rayer la mention inutile

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1 - CHAMP D'APPLICATION - OPPOSABILITÉ :

Toute prise de commande implique l'acceptation sans réserve de l'Acheteur (ci-après dénommé l'Acheteur) et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à l'Acheteur préalablement à la passation de commande. Préalablement à la passation de la commande, l'Acheteur reconnaît avoir reçu toutes les informations relatives aux caractéristiques essentielles du produit commandé ainsi que les conditions financières du contrat. Les caractéristiques principales du produit, notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions, ou de capacité, sont présentées par le Vendeur à l'aide de catalogues et de plaquettes commerciales descriptives et détaillées reprenant les caractéristiques essentielles du produit.

2 - EXÉCUTION DU CONTRAT :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat, sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours.

Pour les prestations de services, le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour les ventes de biens, le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou bien le tiers que vous avez désigné pour ce faire, prend physiquement possession du bien.

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez nous notifier : - Votre nom, votre adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, votre numéro de téléphone, votre numéro de télécopieur et votre adresse électronique, - ainsi que votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique dès lors que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait apparaissent sur le formulaire type de rétractation) Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffirait que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai. Dans tous les cas, la charge de la preuve de cet exercice repose sur le client.

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous remboursons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard que nous vous proposons) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous serions informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous utilisez pour la transaction initiale. Avec votre accord express, un autre moyen peut être utilisé. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionne pas de frais pour vous.

Il est rappelé que la responsabilité du client, en cas de rétractation après utilisation du ou des biens, est engagée à l'égard de la dépréciation du ou des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces biens. Selon la Commission Européenne, ces manipulations sont celles qu'un consommateur peut effectuer dans un magasin, pour les biens qui y sont proposés à la vente.

En cas de rétractation par le client, l'entreprise récupérera elle-même le bien dans un délai de trente jours.

3 - GARANTIES LÉGALES :

Indépendamment de la garantie commerciale, le Vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L 217-4 à L 217-13 du Code de la Consommation, et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 du Code Civil et 2232 du Code Civil.

4 - GARANTIE DES VICES CACHÉS :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Dans ce cas, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder

la chose et de se faire rendre une partie du prix. L'action résultant des vices cachés doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

5 - GARANTIE DE CONFORMITÉ :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis. En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte : 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'Acheteur ; 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur. L'application des dispositions a lieu sans aucun frais pour l'Acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts. L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

6 - GARANTIE COMMERCIALE :

Le Vendeur offre une garantie de 10 ans exclusivement sur le bac, la bouteille et les résines ; pour toute réclamation, contactez le SAV au 0 820 807 808.

7 - COORDONNÉES DE L'ASSURANCE DU VENDEUR :

GAN ASSURANCES - 40 Bd Michelet - 13008 MARSEILLE - Contrat N°A21430071361363

8 - INFORMATION DONNÉE PAR LE FABRICANT SUR LA DURÉE PENDANT LAQUELLE LES PIÈCES DÉTACHÉES INDISPENSABLES À L'UTILISATION DU PRODUIT SONT DISPONIBLES : 10 ans

9 - LITIGES :

L'Acheteur est informé que tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

10 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES - ACCEPTATION :

L'Acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de la commande, et d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations visées à l'article L 221-5 du Code de la Consommation, et notamment : les caractéristiques essentielles du produit ; le prix des produits et des frais annexes ; le délai de livraison ; les informations relatives au Vendeur, à ses coordonnées ; les informations relatives aux garanties légales et contractuelle et à leurs modalités de mise en œuvre ; la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

261225-273174

Adresse : 333 route de talan

Code Postal 33690 Ville - Labescau

Numéro : 06 77 25 80 34 Portable :

E-mail : larruelaurence@orange.fr

Matériel

Quantité :
Emplacement :

Plomberie

Nombre de mètres nécessaires :
Mètre canalisation :
Type de la canalisation :

Électricité

Type de la vidange :
Distance en mètres :
Type de la canalisation :
Besoin d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

Particularités

Prise de courant existe-t-elle ?
Type de prise pour se reprendre :
Distance en mètre :

Données techniques

Type d'eau :
Type d'alimentation :
À percer : ☐ OUI ☐ NON
Type de mur à percer :
Type de sol :

Remarques

Emplacement ancien appareil/tout à proximité avec
Modification pour récupérer l'accès sur la vanne d'arrêt

Signature

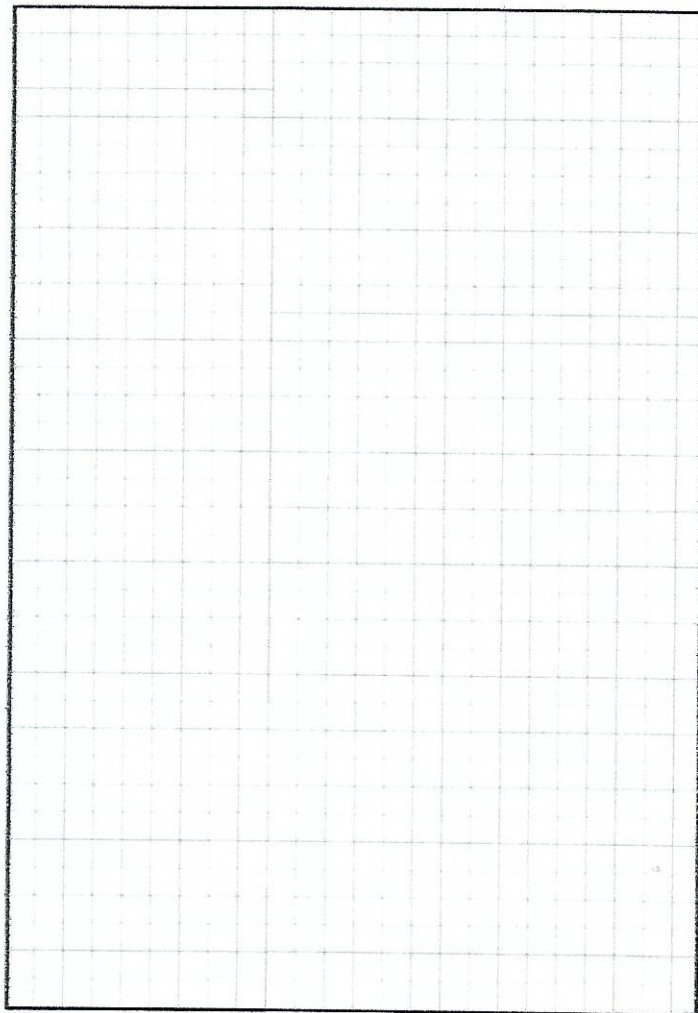
Je certifie avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sauf surcoût de ma part

Nom et Signature

Christophe Delmas



Schéma d'implantation



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants :

Matériel : ○

Branchement eau : X

Vidange : ∇

Prise de courant : ☼

Boîte de dérivation : □

Dérivation de jardin : ⊥